



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique extérieure

Question écrite n° 93620

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur les négociations actuelles en vue de l'adoption d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE. Au mois de mai 2009, lors du sommet Canada-Union européenne à Prague, suite à un rapport conjoint sur la définition du périmètre d'un accord économique approfondi, la décision de négocier avec le Canada a été prise. Selon le négociateur en chef du Québec dans ce dossier, les négociations pourraient aboutir à un accord dès 2011, c'est-à-dire très prochainement. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui rappeler quelles sont les principaux aspects de ces négociations et par la même occasion lui confirmer qu'un accord pourrait intervenir dès 2011.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93620

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12372

Question retirée le : 10 mai 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)